

Commerce Jeudi 18 décembre 2014

Les bienfaits de l'accord de libre-échange sino-suisse se font attendre

Par Servan Peca

Les effets du tout nouvel accord de libre-échange sont presque intangibles

L'explosion tant attendue n'a pas eu lieu. L'accord de libre-échange avec la Chine, entré en vigueur il y a presque six mois – le 1er juillet – n'a pour l'instant pas mené à une accélération massive des exportations suisses vers son troisième plus important partenaire économique, derrière l'Union Européenne et les Etats-Unis.

En novembre, elles ont même chuté de 6,3%, selon les chiffres publiés jeudi par les douanes suisses. Les onze premiers mois de l'année ont tout de même donné lieu à une progression de 9,5% de la valeur des marchandises envoyées en Chine. Cette performance dépasse, certes, la moyenne (tous pays confondus) de 3,2%. Mais elle est la moins élevée depuis 2005, à une exception près.

Stérile, l'accord de libre-échange? Pour Christian Etter, le négociateur en chef du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), l'intérêt manifesté par beaucoup d'entreprises suisses auprès de ses équipes et de la direction générale des douanes laisse peu de doute. Ce traité a un bénéfice immédiat sur le climat d'affaires entre les deux pays.

Switzerland Global Entreprise (S-GE, l'ex-OSEC), ne dit pas autre chose: «Les entreprises suisses ont retroussé leurs manches. Le nombre de questions qui nous parviennent concernant la Chine a triplé, en une année», témoigne Daniel Bont, le responsable des débouchés chinois et asiatiques auprès de l'office de promotion des exportations. Comme le mentionnaient déjà plusieurs experts, avant la signature officielle de l'accord, Daniel Bont estime que ce partenariat économique améliore encore un peu plus la bonne réputation suisse en Chine.

Mais quant à lier directement la progression du commerce helvétique en Chine avec le début de l'ère du libre-échange, il y a une étape que Christian Etter ne franchit pas.

Sur le terrain, certains patrons peinent d'ailleurs à sentir une vraie différence pour l'instant. «Cet accord de libre-échange n'est pas une baguette magique», répond un industriel de l'Arc jurassien. Pour écouler ses produits sur le marché chinois, sa PME travaille depuis plusieurs années avec un importateur. «Le travail est de longue haleine avant qu'il ne porte ses fruits». En somme, ses ventes vers la Chine, pour l'instant marginales, ne sont pas dynamisées par le libre-échange.

«Pour la plupart des produits, rappelle l'économiste de Credit Suisse, Andreas Christen, les réductions de tarifs douaniers sont limitées, au cours de la première année. Ces diminutions se situent entre 1 et 5 points de pourcentage. «Ce n'est rien. En tout cas, cela ne suffit pas à changer la donne». Il y a vraisemblablement un effet positif sur les exportations, poursuit-il. Mais le chiffrer concrètement est mission impossible. Car les effets cycliques, mathématiques (taux de changes) ou ponctuels (liés à une entreprise ou un contrat en particulier) peuvent avoir leur influence.

C'est le cas de Bobst, notamment, qui «n'a pas augmenté ses exportations vers la Chine cette année, pour des raisons spécifiques liées à notre industrie de l'emballage, explique le patron du groupe vaudois, Jean-Pascal Bobst. Il y a eu un très fort ralentissement en début d'année avec désormais, un

retour à la normale». «A court terme, l'accord ne va pas apporter un changement radical de nos exportations de Suisse vers la Chine, confirme-t-il. Néanmoins, il offre des conditions-cadres très compétitives et très intéressantes, c'est important pour le moyen terme».

En fait, cette année, les affaires de l'entreprise se seront développées plus rapidement depuis la Chine – le groupe y est présent en depuis les années 1990. «L'impact positif de cet accord sera visible dans plusieurs années seulement, poursuit le directeur général. Les conditions [des tarifs douaniers] sont distinctes, selon les secteurs d'activités dans lesquels l'on est actif».

C'est d'ailleurs l'un des points de l'accord qui réduit la lisibilité de ses bénéfices. Ils sont plusieurs, les entrepreneurs, à perdre une partie de leur latin dans les 8000 lignes tarifaires différentes convenues entre les deux parties. Pour chaque produit, pour chaque degré de finition même, une réduction progressive propre des taxes à l'importation a été prévue.

S-GE s'est lancé dans un tri. L'office a conclu que les secteurs qui en profiteront le plus rapidement sont l'industrie des métaux et des machines (MEM), l'horlogère, les instruments de précision (medtech, notamment), la chimie, la pharma et les produits textiles. Il a aussi calculé qu'en 2015, l'ensemble des exportateurs suisses économiseront 170 millions de francs, à l'arrivée de leurs produits en Chine.

Mais ce ne sont que des mathématiques. Certains obstacles freinent le déploiement des facilités douanières. Les marchandises suisses stockées dans des containers chargés sur des bateaux partis d'un pays européen, l'Italie ou les Pays-Bas, par exemple, ne bénéficient pas des réductions prévues, a révélé la RTS, début décembre.

Seules les importations directes, par avion, ne se heurtent pas à cette entrave administrative chinoise. Le Seco a fait savoir que le cas serait réglé aussi rapidement que possible. Des négociations vont donc reprendre, entre les deux pays. Mais il s'agit de ne pas trainer, à en croire Nicolas Musy, le directeur du Swiss Center Shanghai: «L'accord repositionne la Suisse sur la carte de la Chine et a des effets positifs sur le commerce sino-suisse. Mais les concurrents ne dorment pas. Récemment, la Chine a signé un accord de libre-échange avec la Corée et avec l'Australie, avant d'autres pays».

«En fonction des circonstances, notamment si le pays partenaire a entre-temps conclu des accords avec des concurrents, une stabilisation des chiffres du commerce peut déjà être considérée comme un succès», conclut Christian Etter, du SECO.